96-09 BIL

- RÉSOLUTION -REMISE À L'EAU D'ISTIOPHORIDÉS VIVANTS CAPTURÉS À LA PALANGRE

TITRE: Résolution de l'ICCAT concernant la remise à l'eau des Istiophoridés vivants capturés à la palangre (Communiquée aux Parties contractantes: 3 février 1997)

RECONNAISSANT que l'objectif de l'ICCAT est de maintenir les populations de thonidés et poissons d'espèces voisines dans l'Atlantique à des niveaux qui permettront une production maximale équilibrée ;

CONSIDÉRANT que le SCRS a conclu que les stocks de makaires bleus et de makaires blancs de l'Atlantique sont surexploités (Atlantique entier - l'abondance du stock de makaires bleus est à 24% de la PME, l'abondance du stock de makaires blancs est à 21% de la PME);

CONSTATANT que le SCRS a indiqué que l'un des moyens de réduire la mortalité des istiophoridés consistait à remettre à l'eau ou à procéder au marquage puis à remettre à l'eau les makaires vivants capturés dans le cadre de la pêche sportive ou commerciale ;

RECONNAISSANT que les statistiques de capture sont importantes pour orienter et planifier le rétablissement des stocks de makaires de l'Atlantique ;

NOTANT que les Etats-Unis ont mis en place des mesures strictes de conservation dans les pêcheries commerciale et sportive, destinées à permettre le rétablissement des stocks de makaires de l'Atlantique, et que d'autres pays ont commencé à mettre en place des programmes scientifiques volontaires de marquage et de remise à l'eau ; et

RECONNAISSANT qu'une assistance supplémentaire adéquate de conservation est nécessaire pour permettre le rétablissement des stocks de ces espèces importantes ;

LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE (ICCAT) DÉCIDE:

PREMIÈREMENT,	et à l'instar de ce qui a été recommandé au cours des Troisièmes Journées d'Etudes sur les istiophoridés (1996),
	que les Parties contractantes encouragent l'usage des avançons en monofilament (sur les émerillons) pour
	éviter d'entraver la remise à l'eau des makaires vivants ;

DEUXIÈMEMENT, que les Parties contractantes concernées indiquent, lors de la réunion de la Commission de 1997, les coûts et avantages de l'emploi des avançons en monofilament (sur les émerillons);

TROISIÈMEMENT, que le SCRS améliore les statistiques de capture et les informations sur la mortalité après marquage des poissons remis à l'eau vivants, par les pêcheries commerciale et sportive, dans le but d'élaborer un programme de rétablissement pour les istiophoridés.